

TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-501 DU 13 SEPTEMBRE 2004

Portant détachement de magistrat André
Vignon SAGBO pour servir au cabinet
du Ministre des Travaux Publics et
des Transports.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-131 du 17 mars 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Sur** rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en ses sessions des 05, 06, et 16 août 2004 ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 août 2004 ;

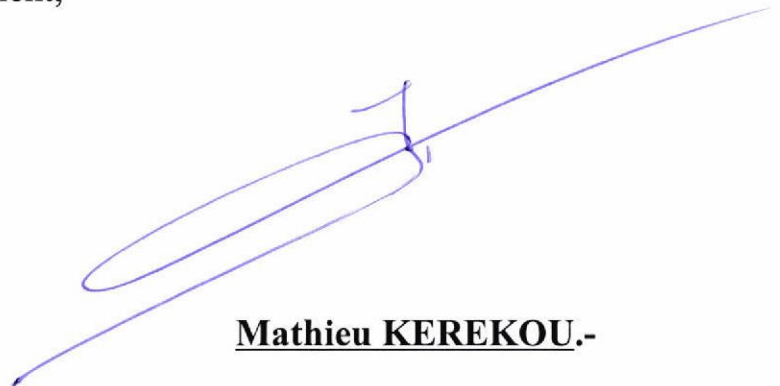
DECRETE :

Article 1^{er} : Conformément aux dispositions des articles 75, 76 et 77 de la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature, Monsieur André Vignon SAGBO, magistrat est placé en position de détachement pour servir au cabinet du Ministre des Travaux Publics et des Transports.

Article 2 : Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent Décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 septembre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice, de la Législation et des
Droits de l'Homme,



Dorothé C. SOSSA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MJLDH 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-
FASJEP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSE 1 JO 1